

**SEMESTRES 1 ET 2 MENTION CULTURES, SOCIÉTÉS, ESPACES : MONDES MODERNES
ET CONTEMPORAIN
PARCOURS HISTOIRE DE L'ART MODERNE**

Modalités d'admission

- de plein droit :

être titulaire de la licence d'histoire de l'art

- par validation d'acquis ou équivalence de diplôme :

en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université
(03.80.39.51.80)

Tableau de répartition des enseignements et contrôle des connaissances

SEMESTRE 1

UE	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval 1 ^{ère} session (1)	Type éval 2 ^{ème} session (1)	coeff CT	coeff CC	total coef
UE 2 - Enseignements fondamentaux (obligatoires)	Société et Culture (XVI ^e -XVIII ^e siècles)	25		25		CT écrit (mini-mémoire)	CT écrit (mini-mémoire)			1
	Histoire de l'art et histoire des idées politiques (XV ^e -XVIII ^e siècles)	25		25		CT écrit 2h	CT Oral			1
	La ville à l'âge classique : genèses et métamorphoses	25		25		CT écrit (mini-mémoire)	CT écrit (mini-mémoire)			1
TOTAL UE		75		75	15					3

UE	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval 1 ^{ère} session (1)	Type éval 2 ^{ème} session (1)	coeff CT	coeff CC	total coef
UE 4 – Outils	- langue (obligatoire)		25	25	Pas d'ECTS mais conservable					1
	. Anglais					CC de traduction et d'expression écrite	Pas d'évaluation en sept.			
	. Allemand					CT écrit 2 h				
	. Espagnol					oral				
	- 50 h d'enseignement au choix selon parcours :		50	50	Pas d'ECTS mais conservable					2
	. Epistémologie & méthodologie:									
	Analyse des Images	12.5		12.5		CC	Dossier à rendre			
	Représentations de la temporalité	12.5		12.5		CC	oral			
	Représentations sociales	12.5		12.5		CT écrit 1 h (lors du dernier cours)	oral			
Représentations de l'espace	12.5		12.5		CC	oral				

	. Informatique :									
	Techniques de recherches en SHS : documentation et rédaction de mémoire bibliographique		25	25		CC	oral			
	Statistiques : analyse multivariée		25	25		CC	oral			
	SIG et CAO		25	25		CC	oral			
	Production et gestion de données spatialisées	25		25		CC	oral			
	. Recueil d'information et techniques de documentation:									
	Editions critiques de textes et de documents	25		25		CC	oral			
	Techniques de documentation (archives et images)	12.5		12.5		CC	oral			
	Techniques d'entretien et d'observation	25		25		CT écrit 2 h	oral			
TOTAL UE			75	75	15					3
TOTAL S1			150	150	30					6

SEMESTRE 2

UE	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval 1 ^{ère} session (1)	Type éval 2 ^{ème} session (1)	coeff CT	coeff CC	total coef
UE 1 – Travail d'études et de Recherches	Mémoire			150	25	Suivi et soutenance				5
TOTAL UE				150	25					5

UE	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval 1 ^{ère} session (1)	Type éval 2 ^{ème} session (1)	coeff CT	coeff CC	total coef
UE 3 – Options (deux au choix)	Paléographie moderne	25		25		Contrôle écrit 2 h	Contrôle écrit 2 h			0,5
	Initiation à la recherche en histoire locale et régionale (XVIe-XXe s.)	25		25		CT oral	CT oral			0,5
	Enseignements non validés dans l'UE4 Outils du semestre 1	25		25		Selon dispositions pro-pres à chaque discipline Selon dispositions pro-pres à chaque discipline				0,5
	Enseignements disciplinaires non choisis dans la mention, dans une autre mention de ce master, ou d'un autre master (dans la limite de la compatibilité de l'organisation des emplois du temps et des épreuves d'examens et après accord du responsable pédagogique)	25		25				0,5		
TOTAL UE		50		50	5					1

TOTAL S2				200	30					6
-----------------	--	--	--	------------	-----------	--	--	--	--	----------

(1) **CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal**

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université <http://www.u-bourgogne.fr/> (UFR, écoles, Instituts /UFR / documentation /référentiel LMD). Les modalités de contrôle des connaissances propre aux M1 de Sciences Humaines et Sociales sont précisées ci-après. Les examens se déroulent dans le respect de la charte des examens adoptée par le conseil d'administration de l'université du 2 avril 2001.

● Sessions d'examen :

En règle générale, pour les différents parcours M1 de la mention, le contrôle des connaissances donnera lieu à l'organisation de deux sessions d'examen :

Première session : Janvier pour le semestre 1 et mai/juin pour le semestre 2

Deuxième session : septembre pour le rattrapage des deux semestres.

Les inscriptions pédagogiques aux examens, distinctes des inscriptions administratives, sont obligatoires. Elles ont lieu courant octobre-novembre (bureau 166 B, 1^{er} étage). Les dates précises sont communiquées par voie d'affichage.
Quant au directeur de recherches, il est indispensable d'en trouver un avant la fin du mois d'octobre.
Il est rappelé que les étudiants qui n'ont plus que le mémoire à soutenir doivent aussi impérativement procéder à l'inscription pédagogique.

● **Règles de validation et de capitalisation :**

Principes généraux :

CAPITALISATION

D'une session à l'autre

Si un semestre n'est pas obtenu :

- UE (ou groupe d'enseignements) acquis(e) : les enseignements les constituant ne peuvent être repassés.
- UE (ou groupe d'enseignements) non acquis(es) : tout enseignement dont la note est $<$ à 10/20 devra être repassé.

Si l'année n'est pas obtenue :

- Semestre acquis : les enseignements de ce semestre ne peuvent être repassés.
- Semestre non acquis : voir règle ci-dessus.

D'une année sur l'autre

Si le M1 n'est toujours pas acquis à l'issue de la 2^e session après compensation entre les 2 semestres, tous les éléments ayant une valeur en Crédits Européens (semestre, UE, éléments constitutifs des UE) sont capitalisés pour l'année suivante si leur note est \geq à 10/20. Ils ne peuvent être repassés. Par voie de conséquence, tous les autres éléments devront être repassés.

COMPENSATION

Une compensation des notes s'opère à l'intérieur des UE, entre les UE d'un semestre et entre les semestres. Chaque UE et semestre sont validés si la moyenne compensée des notes est \geq à 10/20. Le Master 1 est validé si la moyenne compensée entre les semestres est \geq à 10/20.

A la demande de l'étudiant, le diplôme de **Maîtrise de « Cultures, Sociétés, Espaces : Mondes modernes et contemporains »** est délivré au terme de la 1^{ère} année de Master.

Précisions :

RÉGIME SPECIAL

Pour les étudiants salariés, les modalités de remplacement des épreuves de contrôle continu seront définies par les responsables pédagogiques en fonction de la nature des enseignements.

Contacts

Responsables du diplôme : Paulette CHONE
Secrétariat-scolarité : Françoise MATHEY 03.80.39.56.13
francoise.mathey@u-bourgogne.fr

Composante de rattachement : UFR SCIENCES HUMAINES